



Bulletin d'inscription individuel au cours de danse Swing
1 bulletin / personne SVP

photo

**Joindre au bulletin :
photo récente + justificatif + règlement**
Merci d'écrire **lisiblement,**
en **MAJUSCULES** SVP

*NOM		*PRENOM	
Danses déjà pratiquées		NIVEAU	
*COURRIEL en MAJUSCULES	@		
*ADRESSE			
*TELEPHONE		*DATE DE NAISSANCE	
PROFESSION / ACTIVITÉ			
* à prévenir en cas d'urgence	Nom:	Tél :	
J'ai connu Aixtraswing par:	Facebook/Lindy Hop Aix		Déjà adhérent
	Facebook/aixtraswing		Danse dans la rue
	aixtraswing.com	Autre	

PLANNING DES COURS AIXTRASWING - SAISON 2017-2018

LUNDI	MARDI		MERCREDI
Espace jeunesse	CSP la Provence	Espace jeunesse	Espace jeunesse
			14h30 - 15h30 SWING KIDS
19H30 - 20H30 SOLO DEBUTANT		19H30-20H30 LINDY DEBUTANT	19H15-20H15 LINDY DEBUTANT
20H30-21H30 LINDY DEBUTANT	20H30-21H30 SOLO INTERMEDIAIRE	20H30-21H30 LINDY INTERMEDIAIRE	20H15 - 21H15 SOLO DEBUTANT

Places limitées. L'adhésion individuelle obligatoire de 10 € à l'association doit être réglée pour toute inscription au cours (adhésion possible sur aixtraswing.com)
L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur de l'association au dos (**à signer**)

LES TARIFS

ADHESION OBLIGATOIRE		10 €	X
Accès aux pratiques toute l'année et tarifs réduits sur nos événements			
COURS 1h / semaine / personne -TARIF REDUIT (jeune ou étudiant -25 ans, sans emploi)		150 €	
Joindre photocopie carte identité, d'étudiant 2017-2018, demandeur d'emploi..			
COURS 1h / semaine / personne - TARIF NORMAL		190 €	
COURS 1h DE DANSE EN PLUS par semaine / personne		40 €	
TOTAL DE MON INCRPTION	10 €	160 €	200 €
		240 €	_____ €
Moyens de paiement: Chèque **			Espèces

* mentions obligatoires **à l'ordre de **AIXTRASWING**

FACILITE DE PAIEMENT : REGLEMENT POSSIBLE EN 2 FOIS SANS FRAIS		Chèque encaissé le
Montant du chèque n°1 :	_____€ (mini 50% du total)	30 septembre 2018
Montant du chèque n°2 :	_____€ (solde)	30 octobre 2018

Toute année entamée est due dans son intégralité.
 Le remboursement de l'inscription au cours n'est possible qu'en cas de force majeure (mutation..) **sur justificatif** (certificat **original** à l'appui). L'adhésion à l'association de 10 € n'est pas remboursable. Une facture peut être délivrée sur demande.

Extraits du règlement intérieur de l'association AIXTRASWING (adopté par l'assemblée générale du 05/09/2014) relatifs aux cours de danses swing

ADHESION

La cotisation annuelle de 10 € est valable du 1^{er} sept. au 31 août, est obligatoire et non-remboursable.

Par leur adhésion à l'association les membres s'engagent à :

- Accepter et respecter le règlement intérieur et les statuts de l'association,
- Participer à la vie et au travail de l'association,
- Défendre et promouvoir les intérêts et l'image de marque de l'association
- Respecter leur engagement éventuel dans les activités de l'association

SECURITE ET REGLES DE VIE - PROPRETE ET HYGIENE

Les adhérents agissent dans le respect des biens et des personnes. Chacun doit veiller au bon respect des règles de sécurité des lieux et de savoir vivre: tenue correcte, chaussures propres, ni chewing-gum, ni soda, ni téléphone durant le cours, nourriture qui reste dans le sac une fois arrivé... Aidez-nous en rangeant à la fin, préférez une gourde aux bouteilles d'eau plastiques, vérifiez de ne rien oublier. L'usage du tabac et de toute substance licite ou illicite est interdit à l'intérieur des locaux.

RESPECT DES HORAIRES - ACCUEIL AUX ACTIVITES (COURS, STAGES..)

Le cours et activités commencent à l'heure! Présentez-vous quelques minutes AVANT le début des activités pour être accueilli. L'échauffement fait partie intégrante du cours, ne le négligez pas pour votre propre bien-être.

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires.

RETARD - ABSENCES

En cas de retard, même déjà inscrit, demandez au professeur s'il est encore possible d'intégrer le cours. **Votre engagement pour la saison demande une assiduité aux cours.** Si vous êtes absent plus de 3 cours de suite, merci de nous contacter (pour éviter tout retard dans votre progression et celle de votre classe..)

Si un professeur est exceptionnellement absent à (santé, retard, ..), le cours peut se dérouler avec un seul enseignant ou être décalé de quelques minutes ou annulé. Si le cours est annulé, il est reporté à une autre date lorsque cela est possible. Le remplacement du professeur peut aussi avoir lieu. Les horaires des cours pourront être remaniés en cours d'année en fonction d'éventuels abandons, effectifs insuffisants ou remplacement.

VOLS

En cas de disparition d'un objet ou d'un vêtement, signalez-le.

Aixtraswing ne peut être tenu pour responsable des vols commis pendant ses activités.

ASSURANCE / ACCIDENT / DEGRADATION DES LOCAUX

Aixtraswing est déchargé de toute responsabilité en cas d'accident pendant un cours ou un intercour. Ce cas rentre dans le cadre de votre responsabilité civile ou individuelle accident.

En cas d'accident ou de dégradation accidentelle, prévenez un responsable de l'association.

COMMUNICATION

Le courrier électronique, la page facebook et le site aixtraswing.com et sont les moyens suffisants pour transmettre les informations à caractère urgent.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et accepte totalement et sans réserve les présentes conditions. J'autorise Aixtraswing à diffuser, publier ou utiliser les photographies et/ou vidéos prises lors des activités, cours ou soirées à des fins de communications et de promotions des événements.

DATE

SIGNATURE

Fait à Aix en Provence, le